

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS
DE LOTBINIÈRE-CENTRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 JUILLET 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre, tenue le 9 juillet 2024 à 8h00 à la Salle du conseil de St-Flavien, au 177, rue Principale St-Flavien.

Sont présents :

Laurier-Station :

Mme Huguette Charest
M. Denis Pérusse
Mme Suzanne Croteau

St-Flavien :

M. Éric Lepage, président
M. Sylvain T. Bouffard
M. Normand Côté

Sont aussi présents :

Mme Danielle Bédard, secrétaire-trésorière
Mme Danielle Roy, responsable des opérations par intérim

Sont absents :

La séance est ouverte à 8 h 00 par monsieur Éric Lepage, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2024
3. Acceptation des comptes du mois de juin 2024
4. Information :
 - État de la situation – réserve d'eau
 - Conduites d'aération – suivi
 - Conduites de sortie aux étangs - suivi
5. Varia
 - 5.1 – PGA-Eau
 - 5.2 – Débitmètre temporaire – eaux usées
 - 5.3 – SNC- Lavalin – conduite refoulement
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

2024-07-064

Il est proposé par Madame Huguette Charest, appuyé par Monsieur Denis Pérusse et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2024 :

2024-07--065

CONSIDÉRANT QUE la copie du procès-verbal de la séance du 11 juin 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Suzanne Croteau, appuyé par Monsieur Sylvain Bouffard et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 11 juin 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

3. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS DE JUIN 2024 :

2024-07-066

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes du mois de juin 2024 a été expédiée à tous les membres du CA au moins 72 heures avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Normand Côté, appuyé par Monsieur Denis Pérusse et résolu à l'unanimité ;

D'ACCEPTER la liste des comptes du mois de juin 2024 au montant de 315 453.05 \$.

ADOPTÉE

4. INFORMATIONS :

ÉTAT DE LA SITUATION – RÉSERVE D'EAU :

Madame Danielle Roy fait état de la situation concernant la réserve d'eau de la Régie. Ça se passe bien.

Elle présente également aux élus un graphique sur la consommation d'eau pour les deux municipalités. A la lecture de ces graphiques, la consommation la plus importante se situe aux mois de mai et juin de chaque année.

CONDUITES D'AÉRATION – SUIVI :

Madame Danielle Roy mentionne que, sur recommandation du surveillant des travaux, certaines corrections ont été apportées.

Elle mentionne également que le système d'aération fonctionne bien aux étangs.

CONDUITES DE SORTIE AUX ÉTANGS – SUIVI :

Madame Danielle Roy présente un échéancier soumis par WSP.

La demande de CA auprès du ministère suit son cours. Les travaux concernant la conduite de sortie pourraient se faire en décembre 2024.

5. **VARIA :**

5.1 – PGA-EAU :

Madame Danielle Roy explique aux élus la démarche que la Régie doit entreprendre afin de gérer ses actifs et ainsi obtenir, un pourcentage plus élevé d’aide financière.

Le MAMH a mandaté la FQM pour accompagner les municipalités et les régies pour l’établissement de ce plan de gestion.

5.2 – DÉBITMÈTRE TEMPORAIRE – EAUX USÉES :

2024-07-067

Madame Danielle Roy mentionne qu’elle a discuté avec l’ingénieur de WSP sur la possibilité d’installer un débitmètre temporaire pour les eaux usées afin de mesurer les débits générés par chacune des municipalités.

Afin d’accompagner la Régie à faire le bon choix des méthodes de mesures de débit avec un équipement temporaire, WSP a soumis une offre de services pour accompagner la Régie au montant de 5 748.75 \$, taxes incluses.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Bouffard, appuyé par Madame Huguette Charest d’octroyer le mandat à WSP pour un montant de 5 748.75 \$ pour l’accompagnement de la Régie.

QUE cette dépense soit affectée au poste GL 02 41400 411.

ADOPTÉE

5.3 – SNC-LAVALIN – CONDUITE DE REFOULEMENT :

Madame Danielle Bédard mentionne que SNC Lavalin a fourni sa quittance finale concernant le contrôle qualitatif des matériaux.

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucune question.

7. **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE :**

2024-07-068

Il est proposé par Monsieur Sylvain Bouffard, appuyé par Monsieur Denis Pérusse et résolu à l’unanimité que l’assemblée soit levée à 8h45.

ADOPTÉE

Éric Lepage, Président

Danielle Bédard
Secrétaire-trésorière